

## La prévention et la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale

### Déclaration du Groupe des Personnalités qualifiées

**Marie-Aleth Grard** : « Tout d'abord permettez-moi de vous remercier Messieurs les rapporteurs pour ce travail fourni et précis.

Alors que je ne suis pas membre de la section je vous remercie également pour l'attention que vous avez portée aux amendements que j'ai déposés au nom d'ATD Quart Monde. En effet dans cet avis vous parlez de façon positive de l'expérimentation « *Territoires zéro chômeur de longue durée* » et c'est essentiel pour l'avenir de ces millions de personnes dans notre pays touchées par ce fléau du chômage de longue durée, et donc de la grande exclusion ; mais c'est également essentiel pour l'avenir de notre démocratie si nous voulons enfin pouvoir vivre à égale dignité en France et retrouver un pays apaisé (j'emploie ce terme car c'est celui de Marcel Bouvier le maire de Pipriac, quand il parle aux journalistes de l'impact de l'expérimentation sur sa commune).

Les personnes qui sont au chômage de longue durée dans notre pays sont toutes demandeuses de retrouver un emploi stable, qui leur permettent de vivre dignement, de se sentir utiles, de retrouver des relations sociales et d'offrir un avenir décent à leurs enfants.

L'expérimentation « *Territoires zéro chômeur de longue durée* » qui se déroule depuis trois ans dans 10 territoires fait une belle démonstration d'une manière de faire revivre ou de faire vivre autrement un territoire avec tous ses acteurs, elle montre également la transformation qui s'opère dans les vies des personnes qui retrouvent là un emploi en CDI.

L'emploi stable est comme un rêve inaccessible, que les personnes au chômage depuis trop longtemps n'osent même pas imaginer pouvoir réaliser un jour. Il y a toujours meilleur candidat qu'elles lorsqu'elles recherchent un emploi, quand elles n'ont pas tout simplement renoncé à en chercher un parce qu'elles sont découragées ou que la société et leur environnement leur renvoient qu'elles sont incapables, « *inemployables* ».

Le fondement de cette démarche est que personne n'est inemployable, ainsi il leur est leur donné enfin la chance d'accéder à cette formidable sécurité qu'est l'emploi stable, socle pour construire sa vie et celle de ses proches, en particulier de ses enfants. En ce sens, l'enjeu de cette expérimentation est considérable. Elle produit immédiatement des résultats pour les personnes qui reprennent le chemin de l'emploi. Pour les territoires où elle est implantée, ils gagnent en dynamisme et en qualité de vie pour tous les habitants. Mais aussi à long terme pour les générations futures, quelle différence pour un enfant d'avoir grandi dans une famille où les parents sont en emploi stable plutôt qu'au chômage !

Il faut étendre cette expérimentation à d'autres territoires, faire confiance à leurs capacités de mobilisation que l'État doit accompagner et soutenir par tous les moyens... et nous comptons beaucoup sur les députés et sénateurs pour soutenir la deuxième loi d'expérimentation qui permettra l'extension de cette formidable innovation sociale.

Je voterai cet avis. »